

BIENVENUE

aux Résidences de l'Université de Montréal

Avis aux nouveaux arrivants

Ces quelques pages vous fourniront des informations précieuses sur votre séjour aux résidences. Nous vous en suggérons la lecture avant de passer à la réception pour récupérer vos clés.

À votre arrivée, vous devrez signer la version définitive de votre bail

- ▶ Sur cette version, le numéro du studio qui vous a été attribué y sera inscrit;
- ▶ Aucun choix de studio ni de résidence n'est consenti;
- ▶ Lors de votre renouvellement de bail vous aurez alors un choix prioritaire;
- ▶ Le studio alloué ne peut faire l'objet d'aucun échange dans l'immédiat;

Demande de déménagement

- ▶ Vous pouvez cependant compléter une demande de déménagement qui sera traitée après le **15 septembre**. Des frais de 75 \$ sont associés.

Le bail est valide

du 1^{er} septembre 2017 au 30 avril 2018

- ▶ Il peut être résilié en tout temps avec un préavis de 45 jours en complétant le formulaire prévu à cet effet (sauf pour le mois de décembre et avril);

Été

- ▶ Il peut être prolongé durant l'été 2018.
- ▶ Même si vous n'êtes pas inscrit pour l'été, nous vous solliciterons en février pour connaître vos intentions d'occupation.

Renouvellement

- ▶ Vous avez priorité de renouvellement pour l'année 2018-2019. Vous pourrez faire le choix de votre studio sans frais de déménagement.

Le loyer est payable le 1er jour de chaque mois

- ▶ Aucun crédit n'est accepté;
- ▶ La facturation du loyer du mois d'août est calculée au prorata du nombre de jours d'occupation (s'il y a lieu);
- ▶ Le loyer peut être payé par carte de débit, argent comptant, paiement bancaire ou chèque (à l'ordre du service des résidences);
- ▶ Tout chèque sans provision entraînera des frais de 25 \$.



Paiement bancaire

- ▶ Un état de compte sera acheminé par courriel le 1er jour de chaque mois, votre numéro de client y est indiqué;
- ▶ Il est possible d'utiliser les services bancaires par téléphone, Internet, guichet automatique ou comptoir bancaire;
- ▶ Contactez votre établissement financier ou consultez notre site Internet au www.residences.umontreal.ca.

*ÉPARGNEZ DU TEMPS,
PAYEZ VOTRE LOYER PAR
INTERNET OU TÉLÉPHONE*



Service téléphonique



- ▶ Ce service comprend la boîte vocale et est inclus dans le prix de votre loyer mensuel.
- ▶ Un guide d'utilisation est disponible au www.residences.umontreal.ca sous la rubrique services aux locataires.

Les interurbains

- ▶ Les frais interurbains ne sont pas compris.
- ▶ Une carte d'appels interurbains est requise.

Service Internet

- ▶ Le service est de niveau intermédiaire;
- ▶ Vous devez avoir une carte réseau installée dans votre poste; (IL N'Y A PAS DE WIFI DANS LE STUDIO)
- ▶ Si vous avez certaines difficultés concernant le branchement, veuillez consulter le guide disponible ou laisser un message au poste 1665 à partir de votre studio et un technicien vous rappellera entre 19h et 20h du lundi au vendredi;
- ▶ Le courriel est privilégié par la Direction des résidences pour vous joindre et vous transmettre des documents importants . Une adresse valide est demandée.



Salle de lavage

- ▶ Des salles de lavage sont à votre disposition dans chaque pavillons. Les laveuses et sècheuses fonctionnent avec un système de cartes à puces.



- ▶ Nous vous remettrons à votre arrivée une carte à puce. En cas de perte, vous pourrez vous en procurer une nouvelle dans les distributrices localisées près des salles de lavage de chaque pavillons au coût de 5\$.

Règlements

- ▶ Nous vous invitons à prendre connaissance des règlements qui font partie intégrante de votre bail:
 - ▶ Pour avoir droit à un studio, vous devez être étudiant à temps plein;
 - ▶ La location du réfrigérateur est incluse dans le prix du studio;
 - ▶ La literie n'est pas incluse dans le studio et est sous la responsabilité du locataire;
 - ▶ Le mobilier des studios est sous votre responsabilité et ne peut être sorti du studio ou entreposé par les résidences;
 - ▶ S'il y a un problème dans votre Studio nécessitant une réparation, une fiche de réparation devra être remplie dès votre arrivée sur le WEB.



Vous trouverez l'ensemble des règlements en consultant ce lien:

<http://www.residences-etu.ca/pdf/reglements.pdf>

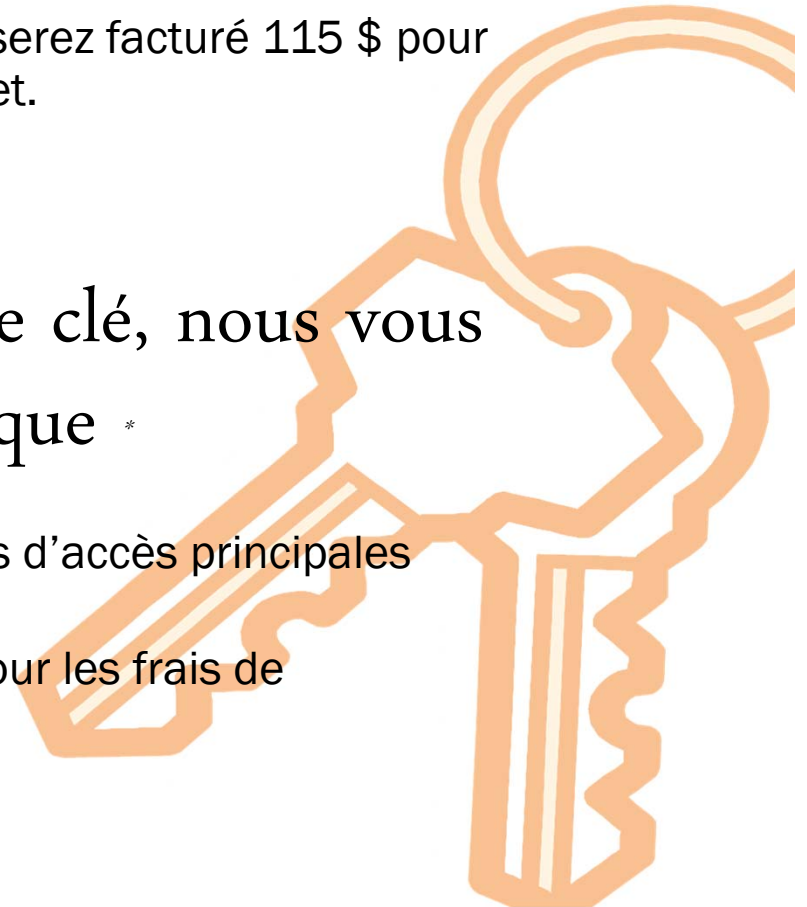
Nous vous remettons une clé lors de votre arrivée

- ▶ Un double de votre clé est disponible à la réception;
- ▶ Durant les heures d'ouverture, vous pouvez demander cette deuxième clé ou autoriser quelqu'un à se la procurer en votre absence.
- ▶ En cas de perte d'une des deux clés, vous serez facturé 115 \$ pour défrayer les coûts de changement de barillet.



De plus, sur votre trousseau de clé, nous vous fournissons une carte magnétique *

- ▶ Elles permettent de déverrouiller les portes d'accès principales des immeubles.
- ▶ En cas de perte vous serez facturé 30 \$ pour les frais de remplacement de cette dernière..



Casier postal



- ▶ Un casier postal est disponible dans chaque immeuble;
- ▶ Il est important de le vider quotidiennement;
- ▶ Le casier postal est aussi utilisé par la Direction du Service des Résidences pour vous joindre et vous transmettre des documents importants en votre titre de locataire.

Événements de la rentrée

- ▶ De nombreuses activités vous seront suggérées durant le mois de septembre afin de vous permettre de mieux connaître votre nouvel environnement de vie.
- ▶ Surveillez vos courriels. Nous vous enverrons durant le mois d'août toutes les informations pertinentes concernant les activités qui entourent la rentrée aux Résidences.
- ▶ Vous pouvez aussi aimer la [page Facebook des Résidences de l'Université de Montréal](#) afin de ne rien manquer!

Nos heures d'ouverture

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous présenter à la réception au 2350, boul. Édouard-Montpetit ou écrivez-nous au residences@umontreal.ca.

Nous vous prions d'ajuster vos arrivées en fonction de ces heures.

Du 24 août au

30 avril

Du lundi au vendredi de 8:30 à 16:30.
Fermé le samedi et le dimanche.

Veuillez noter que nos bureaux sont
fermés lors des congés fériés
(comme le lundi 4 septembre – fête du travail).

Exceptionnellement ouverts la fin de semaine
du 26 et 27 août.

Du 1er mai au

23 août

Du lundi au vendredi de 13:00 à 16:00.
Fermé le samedi et le dimanche.

Veuillez noter que nos bureaux sont
fermés lors des congés fériés.